



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierrealainmillet.fr/Visite-de-Quartier-du-Moulin-a>

Visite de Quartier du Moulin à Vent

- Rencontres -



Date de mise en ligne : dimanche 4 juillet 2010

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Ce samedi matin, c'est un conseil de quartier qui m'a invité pour une visite sur la rue Ernest Renan notamment...

Plusieurs sujets concernant le quartier sont abordés par les délégué(e)s, dont plusieurs sur lesquels les actions conduites par la ville ont été appréciées, notamment la réfection totale de la bibliothèque Desnos, les deux tranches prévues à l'origine espacée ayant été finalement faites en une fois.

Mais la balade entre Renan, la route de Vienne et Joliot Curie, a aussi permis de répondre à des questions encours.

C'est le cas du terrain délaissé au 23 rue Renan. Ce terrain était depuis longtemps signalé pour de nombreux problèmes. L'état des garages dont plusieurs sont visiblement abandonnés, et le nombre de dépôts d'ordure et d'encombrants montre bien l'état d'avandon.

[JPEG]

[JPEG]

[JPEG]

Heureusement, un projet urbain est annoncé, en cours d'étude par les services d'urbanisme de la ville. Le propriétaire a vendu à un bailleur qui devrait construire un petit immeuble de 2 étages en bord de rue, et 5 ou 6 petites maisons de villes à l'arrière.

Une question importante est l'alignement de ce projet dans la rue. Problème qui fait toujours discuter puisqu'à une époque l'objectif d'élargir la rue avait conduit à des constructions en retrait... Mais dorénavant, la rue a plutôt une vocation très locale, donc de basse vitesse, ce qui n'est pas très cohérent avec un élargissement...

A suivre. En tout cas, question concrète, comme plusieurs cables téléphoniques et peut-être électriques sont en aérien et fixé sur la maison qui sera détruite, il faudra sans doute enfouir ces lignes sur une portion de la rue...

[JPEG]

Une question particulière sur la rue Ernest Renant, il manque de nombreux bateaux permettant le passage de véhicules comme sur cette photo..

[JPEG]

Reste à savoir pourquoi il y a un portail ici... et quelles sont les règles sur ce sujet...

Enfin, au bout de la rue, vers la route de Vienne, un immeuble en décalage sur la rue, justement parce que son élargissement était annoncé. Des doutes sur la domanialité sont évoqués par un habitant... Certains copropriétaires considérant que l'espace entre leur immeuble et le trottoir est public, alors que les services le considère comme privé.

[JPEG]

Et une question simple à priori... un panneau de rue à réhausser.... car la signalétique de code de la route a été posée en partie sur le panneau

[JPEG]

Visite de Quartier du Moulin à Vent

La visite se poursuit route de Vienne, avec le constat d'une nouvelle boulangerie point chaud qui s'installe. Les travaux sont en cours. A priori, bonne nouvelle pour faire vivre le commerce de proximité, certainement facilité ici par la présence de nombreuses entreprises à proximité, donc des salariés qui cherchent à manger à midi...

[JPEG]

En repartant par la rue George Lévy, une question ancienne. Pourquoi les trottoirs restent dans cet état ?

[JPEG]

Et en rentrant vers la mairie, une question que de nombreux habitants et passagers se pose, quelle est l'entreprise qui s'est installée sur le terrain arrière de Carrefour, et qui semble exploiter une concasserie de pierres pour fabriquer différentes catégories de graviers ?

[JPEG]

Cette activité génère parfois des nuages de poussières très désagréables, et comme aucune indication ne vient donner de nom, ni de réglementation à cette activité, il est normal de s'interroger. J'espère pouvoir donner des nouvelles rapidement